

FICHE D'INFORMATION PATIENTS : Sonidegib (ODOMZO®)

(Mise à jour : 2023)

De quel type de traitement s'agit-il ?

Le sonidegib (ODOMZO®) est un traitement du carcinome basocellulaire « avancé » (= qui ne peut pas être traité par une chirurgie ou une radiothérapie). Il s'agit d'un traitement qui inhibe la voie de signalisation « Hedgehog », une voie moléculaire impliquée dans le développement des carcinomes basocellulaires.

Quelles sont les modalités d'administration du traitement ?

Le sonidegib (ODOMZO®) est un traitement à prendre par **voie orale, avec prescription uniquement possible par un dermatologue ou oncologue hospitalier**, et délivrance en pharmacie de ville.

La posologie du sonidegib (ODOMZO®) est d'une gélule de 200 mg par jour, pendant ou en dehors d'un repas, à la même heure chaque jour.

Si une dose est omise, vous ne devez pas prendre cette dose oubliée, mais reprendre le traitement à la prochaine dose planifiée.

Quels sont les effets indésirables de ce traitement ? et que faire s'ils surviennent ?

Il est important que vous connaissiez ces effets indésirables pour que vous puissiez avertir l'équipe soignante d'onco-dermatologie lors de leur survenue. L'équipe vous guidera dans la gestion de ces effets secondaires.

Effets indésirables	Conduite à tenir
Fatigue	Soyez à l'écoute de votre corps. Maintenez une activité physique, un sommeil suffisant de nuit et des temps de repos adaptés en journées. Informez votre médecin en cas de fatigue inhabituelle ou persistante
Perte ou modification du goût des aliments (= agueusie, dysgueusie), perte d'appétit	Privilégiez les aliments à fort pouvoir calorique : ajoutez du beurre, de l'huile, de la crème fraîche, du fromage râpé, du miel.... Utilisez des épices pour rehausser le goût des aliments. Alimentation plaisir. Demandez les conseils d'une diététicienne. Si perte de poids de + de 2kg , contactez votre médecin traitant ou le service.
Douleurs musculaires, crampes	Buvez 1.5 litre d'eau par jour, riche en magnésium en cas de crampes. Maintenez une activité physique. La chaleur (serviette chaude) peut vous apporter un soulagement local temporaire Utilisez un antalgique (Paracétamol) et consultez votre médecin traitant.
Diarrhées, constipation, Douleurs abdominales	Anti diarrhéique Smecta® (respecter un intervalle de 2h avec tout autre médicament et alimentation), Lopéramide (Imodium®). Si + de 4 selles/jour ou perte de poids de + de 2 kg , contactez votre médecin traitant ou le service. Traitement laxatif type macrogol Forlax®

Nausées, vomissements	Avant chaque cycle de chimiothérapie, vous recevrez des médicaments contre les nausées, sous forme de comprimés ou en intraveineux. Mangez lentement, et fractionnez les repas. Evitez les aliments gras, frits et épicés.
Perte de cheveux	C'est un effet indésirable qui n'apparaît qu'au bout de plusieurs mois de traitement mais qui peut modifier durablement la qualité de vos cheveux, les rendre difficiles à coiffer ou conduire à une perte importante voire totale de vos cheveux. La prescription d'une perruque est possible. N'hésitez pas à en parler à votre dermato-oncologue.

En fonction de l'importance des effets indésirables, le dermatologue pourra décider :

- d'un traitement par médicaments qui permettent de soulager les symptômes,
- de prescrire des séances de kinésithérapie pour prendre en charge les douleurs musculaires
- de suppléments vitaminiques ou protéiques en cas d'amaigrissement important, voire d'un suivi avec un(e) diététicien(ne)..

Selon la gravité de l'effet indésirable, votre dermatologue décidera s'il faut aménager le traitement (par exemple par espacement des prises ou une interruption temporaire programmée), l'arrêter transitoirement ou définitivement.

Ne prenez pas la décision de modifier les prises de votre médicament ni de l'arrêter sans en avoir parlé avec votre dermatologue.

Vous devrez faire une prise de sang dans un laboratoire d'analyses régulièrement, dont les résultats seront à transmettre à votre médecin pour les visites de contrôle.

Quelles sont les autres consignes à respecter ?

Il est indispensable de signaler à votre médecin tous les traitements que vous prenez y compris les nouveaux traitements. Cependant, il n'existe pas d'interaction médicamenteuse majeure avec ce traitement.

Il est possible de vous faire vacciner normalement, notamment contre la grippe et le COVID.

Si vous êtes une femme en âge de procréer :

- Une grossesse est contre-indiquée et une contraception est obligatoire avant, pendant le traitement et dans les 20 mois suivant son arrêt.
- Une surveillance de tests de grossesse (HCG) est obligatoire tous les mois pendant toute cette période.

Pour les hommes, le traitement *passé dans le sperme* : vous devez toujours utiliser un préservatif, même après une vasectomie, lors des rapports sexuels si votre partenaire est en âge de procréer, et ceci jusqu'à 2 mois après la fin du traitement. Vous ne devez pas donner votre sperme pendant toute la durée du traitement et jusqu'à 2 mois après sa fin.

Comment sera évaluée l'efficacité de ce traitement ?

L'évaluation des résultats est faite régulièrement par un examen clinique, et éventuellement des examens d'imagerie.